Commune de HOUSSEN

Bulletin de liaison municipale

S'DORF BLÄT

Octobre 2012

N°125

http://ville-houssen.over-blog.fr

Distribué par les Conseillers Municipaux

Agenda Octobre - Novembre 2012

Dimanche 07 octobre, Salle des Fêtes : Concert pour le 90ème anniversaire de la Société de Musique Espérance et le 20ème anniversaire de l'entente musicale Houssen - Ingersheim
Lundi 15 octobre à 20h00, Mairie : Commission d'Urbanisme
Vendredi 09 novembre à 20h00, Mairie : Conseil Municipal
Dimanche 11 novembre à 11h45, Place du Souvenir : Commémoration de l'Armistice de 1918
Samedi 17 et Dimanche 18 novembre, Salle des Fêtes : Bourse aux vêtements des SRH
Lundi 19 novembre à 20h00, Mairie : Commission d'Urbanisme

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Pour des raisons de sécurité, à partir du 1er Novembre 2012, le camion de collecte des ordures ménagères limitera au maximum les marches arrières (manœuvre hautement accidentogène).

Il sera donc demandé aux riverains des secteurs suivants de présenter leur poubelle à l'entrée de l'impasse :

- L'Impasse rue du Pape (n°21, 23, 25, 27 et 29)
- La rue des 4 Vents (n°1, 2 et 6)
- La rue des Platanes (n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8)
- L'Impasse rue de l'Est (n°11, 13, 15 et 17)
- L'Impasse rue du Levant (n°1, 2, 3, 4, 5 et 6)
- Rue des Hirondelles (n°58, 60, 60A, 62, 62A, 64, 66, 68 et 70)
- Rue du Ried (n°16, 18 et 20)
- Rue de l'Aubépine (n°7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14)
- L'Hôtel 1ère Classe et le Fasthôtel

Chaque riverain concerné recevra un courrier nominatif avec toutes ces informations.

Comptant sur votre compréhension, nous vous remercions d'ores et déjà pour votre coopération.

Nouveaux horaires de la Mairie et de l'Agence Postale Communale à compter du lundi 05 novembre 2012

Dans le but de faciliter l'accès aux différents services proposés aux personnes salariées, les horaires seront les suivants :

Lundi, Mardi et Jeudi : de 11h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h00
Mercredi : Fermé
Vendredi : de 11h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00

Si vous rencontrez des difficultés pour récupérer un colis ou un courrier,
merci de contacter la Mairie
au 03 89 41 11 85.

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DU COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 07 SEPTEMBRE 2012

PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE « MAISON MEDICALE »

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 06 juillet dernier.
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le dentiste qui était intéressé par la location d'une partie du local s'est désisté.
La demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux a été déposée.
Le Conseil Municipal DECIDE de maintenir sa décision d'acquisition et d'aménagement du local commercial comme prévu par la délibération du 06 juillet 2012, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à ce dossier, **CHARGE** Monsieur le Maire d'entreprendre les démarches nécessaires afin de trouver un dentiste ou un autre professionnel de la santé, pour remplacer celui qui s'est désisté.

REHABILITATION DU BATIMENT 3 PLACE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire rappelle les dernières délibérations relatives à ce projet.
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à l'issue des sondages et études réalisées sur le site, il apparaît que de nombreux travaux de structure sont nécessaires : charpente, couverture, points d'appuis des planchers (poutres défectueuses), chauffage, sanitaire, électricité, conformité par rapport aux normes « thermiques » et « handicap », … De ce fait, l'estimation des travaux pour ce seul bâtiment ne permet pas un équilibre financier pour la société Colmar Habitat sans participation financière de la Commune.
Cependant, Colmar Habitat maintient son engagement sous condition de réalisation du projet, comportant :

- La réhabilitation du bâtiment existant en 3 logements aidés (1 logement 5 pièces et 2 logements 3 pièces en duplex),
- La construction neuve d'un pavillon de 4 pièces en fond de parcelle,
- La réalisation de 7 parkings aériens.

L'ensemble de ces 4 logements aidés prend en compte les critères BBC et ce projet global permet un équilibre financier.
Après réflexion, **le Conseil Municipal DECIDE** de procéder à la réhabilitation du bâtiment existant, à la construction neuve d'un pavillon et à la réalisation d'un parking aérien comme le propose Colmar Habitat sous réserve que 8 places de stationnement soient prévues, sans participation financière de la commune.
DECIDE de confier à COLMAR HABITAT, bailleur social, la réalisation de l'opération précitée.
DEMANDE à COLMAR HABITAT de modifier le projet en ajoutant 1 place de stationnement supplémentaire, afin d'en avoir 8 au total.
Ces logements seront affectés à du logement social sous forme de bail emphytéotique, Le projet de bail emphytéotique, en cours d'élaboration, sera soumis au Conseil Municipal pour approbation, une fois que l'ensemble des informations relatives à ce projet auront été rassemblées.
CHARGE COLMAR HABITAT de poursuivre les études en tenant compte de la modification demandée.

SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES – ACQUISITION D'UN VEHICULE D'OCCASION

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'acquisition d'un véhicule émanant des sapeurs pompiers volontaires de la commune.
Monsieur le Maire rappelle que le véhicule actuel, un fourgon pompe tonne léger (FPTL), est ancien et ne répond plus aux normes. Onze pompiers volontaires sont actuellement titulaires du permis poids lourds. Le Corps enregistre déjà 85 sorties cette année (95 en 2011).
Monsieur BANNWARTH, Chef de Corps, présente le projet au Conseil Municipal.
Les caractéristiques du véhicule d'occasion proposé par le garage H.V.I. sis à Bois-Le-Roi (Région Parisienne) sont les suivantes :

- Renault Turbo Diesel / 78 700 km / 9,5 tonnes / 15 CV / mars 1998,
- Réserve de 2 000 litres d'eau (contre 400),
- 6 places assises contre 4,
- ARI en cabine,
- Portes de sorties des deux côtés,
- Dévidoir de 400 mètres (contre 180 actuellement),
- Un an de garantie (pièces et main d'œuvre),

- Prix proposé = 67 500,00 € HT (neuf = 130 000,00 € HT),
- Balisage complet normalisé,
- Peinture extérieure neuve.

Le garage propose la reprise du véhicule V.P.I. FORD TRANSIT actuel en l'état pour 8 500,00 € HT.
Le garage, qui a une succursale à Cernay, est spécialisé dans les véhicules incendie d'occasion reconditionnés.
Le Conseil Municipal DONNE son accord pour l'acquisition dudit véhicule avec la reprise du VPI dans les conditions précitées, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents relatifs à cette acquisition, **CHARGE** Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs Pompiers de Houssen de faire les démarches nécessaires pour la récupération du véhicule, **CHARGE** Monsieur le Maire de déposer une demande de subvention auprès du SDIS du Haut-Rhin, à Colmar.
Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2012.

BAUX COMMUNAUX « ALLMEND »

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'un bail à ferme qui n'est pas dans le secteur des « Allmend ».
Madame STRAUMANN Brigitte a fait part à Monsieur le Maire de son souhait de renoncer au contrat de bail à ferme souscrit avec la Commune par son défunt époux pour la parcelle 56, sise section 27 (1 ha 42a 60ca).
Monsieur WALDVOGEL Denis a manifesté verbalement son souhait de reprendre la location de la dite parcelle sans confirmation écrite.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **ACCEPTE** la dénonciation du contrat de bail émanant de Madame STRAUMANN Romain. **DECIDE** d'attendre de recevoir la candidature d'un exploitant pour cette parcelle pour autoriser Monsieur le Maire à établir un avenant au contrat de bail signé le 28/03/2007 par Monsieur STRAUMANN Romain afin de modifier le preneur du bail relatif à l'exploitation de la parcelle n°56 sise section 27.

DIVERS ET RAPPORTS

Projet DECATHLON

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de relocalisation et d'extension du magasin « DECATHLON COLMAR ».
Le **Conseil Municipal PREND ACTE** de ces informations.

Don du sang

L'Etablissement Français du Sang remercie :
- la Commune pour avoir collaboré activement à la collecte organisée le 21 août 2012, qui a permis d'accueillir 67 donneurs,
- les nombreux donneurs.

Aménagement des rues de la Gravière, du Château d'Eau, des Jardins et du Noyer

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a décidé de confier, selon la procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics), la réalisation d'un levé topographique pour l'opération d'aménagement des rues de la Gravière, du château d'Eau, des Jardins et du Noyer au :
- Géomètre Jérôme ADOR de Colmar, pour un montant total de 6 500,00 € HT.

Le **Conseil Municipal PREND ACTE** de ces informations, **DECIDE** d'intégrer à ce programme de voirie le décroutage ainsi que la réfection de l'enrobé de la rue des Saules et le renouvellement du réseau d'éclairage public de ce tronçon, situé dans le périmètre des travaux projetés.
Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2012.

Remplacement des sols de l'école élémentaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a décidé de confier, selon la procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics), la réalisation des travaux de remplacement des sols de l'école élémentaire :
- A l'entreprise Sarl ROBEY de GRANDVILLERS (88 600), pour un montant total de 22 146,60 € HT.

Le **Conseil Municipal**
PREND ACTE de ces informations.
Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2012.

Musique ESPERANCE de HOUSSEN

La Société de musique ESPERANCE va fêter ses 90 ans ainsi que les 20 ans de l'entente musicale Houssen - Ingersheim, le dimanche 07 octobre 2012, dans la salle des fêtes.

A cette occasion, la Société a convié le « Brass Band de l'Armée de l'Air de Paris » pour animer la journée.

Pour faire face aux frais occasionnés par cette manifestation, la Société sollicite une aide financière de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** de mettre gratuitement la salle des fêtes à disposition de la Société de musique dans le cadre de son 90ème anniversaire et du 20ème anniversaire de l'entente musicale.

DECIDE d'offrir le vin pour l'apéritif.

CHARGE Monsieur le Maire d'en informer la société.

Collecte Nationale de la Banque Alimentaire

La collecte annuelle aura lieu les 23 et 24 novembre prochain.

La Banque Alimentaire a besoin de riz, sucre, café, petits déjeuners, plats cuisinés et conserves de poissons ou de fruits.

Le dépôt des denrées pourra se faire à ANDOLSHEIM, au local à côté de la Mairie, 2 A Grand'Rue.

Information du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

De nouvelles chaînes gratuites seront disponibles sur la TNT à compter du 16 octobre 2012

Il conviendra de relancer une recherche pour bénéficier de ces chaînes.

Numéro d'information TNT

En cas de mauvaise réception de la TNT ou de questions,
le numéro d'information est le
0825 625 625.

Séance de bien-être à HOUSSEN

Réflexologie Plantaire Thaïe

Cette méthode ancestrale permet de se détendre, de relâcher le stress et les tensions, de favoriser l'évacuation des toxines, d'améliorer la circulation sanguine et lymphatique et de remettre le corps en état d'homéostasie.

Des pressions sur des points précis relancent le courant énergétique.

Bien être du visage, mains, pieds

Préparation maison selon des recettes de grand mère (à base de miel, fruits, huiles)

Différents soins (visage, mains, pieds, de 15 à 25 €)

Pensez aux bons cadeaux.

Frais de déplacement : gratuit à mon domicile et chez vous, à convenir hors rayon Colmar

Rendez-vous au 06 14 34 20 34

Brigitte BARADEL

20 rue de Lattre 68125 HOUSSEN

email : bbaradel68@gmail.com

www.brigitte-baradel.fr

RAPPEL

"Crottes du matin : chagrin, crottes du midi : souci, et crottes du soir : au revoir"

De nombreux habitants de Houssen sont exaspérés, à juste titre, par les déjections canines, qui bordent de plus en plus nos trottoirs et nos massifs.

Il suffit que tout un chacun assume son rôle jusqu'au bout ; certes faire prendre l'air aux amis à quatre pattes est tout à fait compréhensible, mais laisser un souvenir de ce passage à toute la population n'est pas du plus bel effet.

Battue de chasse

La Société de Chasse « La Diane du Wixr » organisera des battues grand gibier sur le ban de HOUSSEN (lot 3) les 10, 11 et 25 novembre 2012, les 1er, 02, 15, 16 et 26 décembre 2012 ainsi que les 13 et 27 janvier 2013.

Des panneaux seront mis en place pour sécuriser les secteurs chassés, aussi, nous comptons sur votre compréhension et votre vigilance pour ne pas y toucher !

JEUNES DIPLOMÉS

Les personnes ayant obtenu un diplôme au courant de l'année 2012 peuvent se signaler en Mairie en fournissant un court C.V.
Elles seront mises à l'honneur lors de la Cérémonie du 11 novembre.

Fêtons Nouvel An à HOUSSEN

La classe 68-69 de Houssen est heureuse de vous inviter à la soirée du Nouvel An qu'elle organise le 31 décembre à partir de 19H30 à la salle des Fêtes de Houssen.

La fête se déroulera dans une ambiance conviviale et musicale
(animation du groupe Jean François VALENCE).

Menu de Réveillon avec boissons à volonté.
(Le menu sera communiqué dans le S'Dorf Blät
du mois de novembre)**.**

Tarifs :
Adultes : 82 Euros
Enfants jusqu'à 10 ans : 18 Euros
Enfants de 11 à 15 ans : 37 Euros

Pour les réservations ou de plus amples renseignements, adressez vous à :
Edith GRUBOR
5 rue du Presbytère HOUSSEN - 03.89.21.00.08
Valérie FUHRMANN
9 rue du Schlittweg HOUSSEN – 03.89.41.54.96

Sports Réunis de Houssen 1960

Couleurs : Maillots bleus, bas bleus, culottes blanches

ORGANISE

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2012
DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2012
DE 9 H 00 à 16 H 00
A LA SALLE DES FETES
DE HOUSSEN

Sa 3ème Bourse de jouets
Vêtements pour

Enfants, Ados, Adultes…

Ouverture de la salle à 7 h 45
Pour l'installation des stands

Toute table non occupée à 8 h 45 sera mise à disposition d une autre personne

Buvette, Pâtisseries, Petite Restauration …

Emplacements
Numérotés et limités
Tables mises à disposition

Coût de l'emplacement
12 € la table de 180 cm

Pour tous renseignements et inscriptions
Jean Marc au 06 08 06 77 09 ou 06 67 42 43 22
20 Rue du Wahlbourg 68126 Bennwihr Gare OU houssen.sr@lafafoot.fr

---

BULLETIN D INSCRIPTION A RETOURNER AVANT LE 8 NOVEMBRE 2012
A L'ADRESSE CI DESSUS

NOM …….. PRENOM ……..
VILLE ……. TEL ……..

Réserve une table à la Bourse de vêtement qui aura lieu à HOUSSEN soit
Le samedi 17 Novembre 2012 0
Le dimanche 18 Novembre 2012 0
Fournir Obligatoirement une photocopie recto/ verso d une pièce d'identité

IMPORTANT

Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement .Chèque au nom du SR HOUSSEN
.

Date ……. Signature …….

Président JEAN MARC RUFFIER
STADE DES ACACIAS 68125 HOUSSEN
ADRESSE ADMINISTRATIVE 20 RUE DU WAHLBOURG 68126 BENNWIHR GARE